

Questions orales

• (1425)

[Traduction]

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, je voudrais poser ma question supplémentaire au premier ministre. Que sait-il au juste au sujet de Canagrex? Sait-il que son gouvernement a imposé la clôture du débat sur cette question? Entend-il rejeter carrément les recommandations du vérificateur général au sujet du trop grand nombre de sociétés de la Couronne ou prévoit-il plutôt passer outre à ces recommandations simplement dans le cas de la société Canagrex?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je demande à mes collègues de la Chambre de bien vouloir excuser mon retard. Je déjeunerai avec les chefs spirituels du pays qui voulaient débattre la question du désarmement nucléaire. Alors que je me rendais à la Chambre, on m'a dit que le chef de l'opposition m'avait envoyé une lettre à mon cabinet à 12 h 45, heure à laquelle j'étais en pleine réunion. Je n'ai donc pas eu le temps de la lire. Je comprends cependant à partir du débat qui est engagé que l'opposition s'oppose plus à la motion de clôture qu'au fond du débat.

On discute, semble-t-il, depuis longtemps d'une façon raisonnable de mettre fin au débat en mettant la question aux voix, comme dans toute démocratie qui se respecte. Le débat sur cette question à la Chambre et en comité a duré en tout plus de 86 heures. Je pense que des personnes sensées constituées en assemblée démocratique, comme c'est le cas ici, devraient être en mesure de conclure une entente ferme et raisonnable sur la durée du débat. Je ne crois pas qu'il y ait quelque chose de dictatorial à espérer qu'une assemblée démocratique prenne une décision sur la durée d'un débat, puis tranche la question. C'est ce que nous demandons à l'opposition.

Quant à la question du chef de l'opposition sur les sociétés de la Couronne, je pense que ni lui ni son parti ne vont jusqu'à croire que le vérificateur général prône l'abolition ou l'abandon des sociétés de la Couronne, car nous pourrions alors commencer par Air Canada, le Canadien National, et le reste. Ainsi, pour tenir compte du rapport du vérificateur général, il faut déterminer si cette société de la Couronne sera bien contrôlée. C'est là le but de l'actuel débat. C'est sur cette question que nous voulons que l'opposition exprime son point de vue et vote.

* * *

L'ÉCONOMIE

ON DEMANDE LA CONVOCATION D'UNE CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Hier, en répondant à une question posée par un membre du Nouveau parti démocratique, le ministre des Finances a déclaré que le gouvernement fédéral et les provinces devaient tout faire pour coordonner leurs efforts afin de s'attaquer au taux alarmant du chômage au Canada. Pendant que le ministre s'adressait à la Chambre, les premiers ministres des Maritimes se réunissaient ailleurs et disaient eux aussi souhaiter que le gouvernement fédéral et les provinces prennent des mesures coordonnées pour relancer l'économie; comme le premier ministre n'a pas

accepté d'organiser une conférence des premiers ministres à ce sujet, ils ne sont pas convaincus que le gouvernement fédéral soit vraiment sérieux.

Vu que le ministre des Finances a déclaré qu'un effort coordonné s'imposait et que, tout le monde le sait, le chômage a maintenant atteint un niveau désastreux, le premier ministre donnera-t-il son accord de principe et fera-t-il nettement savoir aux premiers ministres des Maritimes qu'il veut convoquer une réunion à leur niveau pour discuter de l'économie?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, il me semble que le chef du Nouveau parti démocratique choisit un moment bien étrange pour poser sa question. Dans deux jours, le ministre fédéral des Finances recevra tous ses homologues provinciaux pour discuter justement des façons de coordonner nos efforts, comme nous le voulons certainement nous-mêmes et comme nous pensons que les provinces le veulent aussi; elles seront d'ailleurs représentées à cette réunion. Je conseillerais au chef du Nouveau parti démocratique de faire plus confiance aux ministres des finances provinciaux, qui viennent justement pour discuter des mesures coordonnées à prendre, qu'aux autres ministres provinciaux qui ne semblent pas au courant de cette réunion.

• (1430)

ON DEMANDE QUE LE PREMIER MINISTRE ACCEPTE DE RENCONTRER SES HOMOLOGUES PROVINCIAUX

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, il ne s'agit pas d'avoir ou non confiance dans les représentants provinciaux à ce sujet. Jusqu'ici et surtout pour ce qui est du premier ministre, il s'agit d'avoir confiance dans le gouvernement.

Je voudrais dire très sérieusement au premier ministre que s'il prenait dès maintenant un engagement ferme, au lieu d'attendre tranquillement que cette conférence ait lieu, cela aurait divers avantages notamment permettre aux ministres des Finances de partir de cette hypothèse lorsqu'ils se réuniront et de faire un tri parmi certaines questions fondamentales que les premiers ministres devront affronter. Ces derniers pourront alors se réunir, sans doute au début de l'année prochaine, si la question n'est pas résolue auparavant. C'est pourquoi je voudrais demander encore une fois au premier ministre s'il est prêt à s'engager en principe à s'entretenir avec ses homologues provinciaux au sujet du problème fondamental du chômage?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je ne puis parler au nom des ministres des Finances des provinces, mais le ministre fédéral fait partie du gouvernement actuel depuis plus de 10 ans et, dans les années 70, nous avons organisé plus de réunions fédérales-provinciales des premiers ministres qu'à n'importe quel autre moment de notre histoire. Il y en a eu des douzaines, madame le Président, depuis que je suis premier ministre, soit autant, je crois, qu'il y en avait eu au cours des 25 ou même des 50 années précédentes. En fait, nous sommes toujours impatients de tenir des réunions fédérales-provinciales lorsqu'elles sont utiles, et la meilleure façon de savoir si elles le seront, c'est d'attendre que le ministre des Finances fédéral se soit entretenu avec ses homologues provinciaux pour voir quelles mesures ils nous recommandent de prendre pour contribuer à relancer l'économie.